



Thomas D'JOURNO - SELARL EKLAR AVOCATS
43/45 Rue Breteuil - 13006 Marseille
Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@eklar.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE
D'UN APPARTEMENT (lot n°3)
dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété
à MARSEILLE 13010 - 40 boulevard de Saint Loup, bâtiment B,
cadastré section 858 L n°46 et 47,

MISE A PRIX : TRENTE MILLE EUROS (30.000,00 €)

VISITE LE MARDI 23 SEPTEMBRE 2025 de 14 h 00 à 15 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 1^{ER} OCTOBRE 2025 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, 25 rue Edouard Delanglade 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE
13010 - 38-40 boulevard de Saint-Loup

Un immeuble élevé de deux étages sur rez-de-
chaussée avec cour et dépendances, cadastré :

- Section 858 L n° 46, lieudit 38 boulevard de
Saint-Loup pour 78 ca

- Section 858 L n°47, lieudit 40 boulevard de Saint-
Loup pour 1 a 04 ca

Totale surface : 1 a 82 ca

Le lot numéro TROIS (3) :

Dans le bâtiment B situé au premier étage, porte
de gauche, un appartement de type 3 composé

d'un dégagement avec placard, de deux chambres
dont une donnant sur terrasse, d'un WC, d'une
salle de bains, d'une pièce servant de bureau,
d'un séjour et d'une cuisine ;

L'accès se fait par l'escalier commun pris depuis
l'entrée commune du 40 bd de Saint-Loup ;

Le tout formant une seule et même unité à usage
d'habitation ;

Et le 220/1.000èmes de la propriété du sol et des
parties communes générales

Et les 458/1.000èmes des charges spéciales au
bâtiment B ;

Et les 345/1.000èmes des charges spéciales de la
cage d'escalier.

Précision étant ici faite que le bien est actuellement composé de deux chambres, un séjour avec cuisine américaine donnant sur la terrasse, une salle de bains et un water-closet.

L'ensemble immobilier sus désigné ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Me MICHELUCCI, Notaire à MARSEILLE le 22 février 2013, publié au service de la publicité foncière de MARSEILLE 2, le 8 mars 2013, volume 2013P n° 1289.

D'après le procès-verbal de description

Maître FORNELLI, Commissaire de Justice Associé à Marseille, a établi le 19 décembre 2024 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement se situe au 1^{er} étage porte gauche dans le bâtiment B. Il se compose d'un dégagement distribuant un séjour avec cuisine américaine donnant sur une terrasse, deux chambres, une salle de bains et un WC.

Les lieux semblent inoccupés eu égard à leur état de saleté.

Le syndic de la copropriété est le cabinet TRAVERSO - 110, bd Baille - 13005 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur BAROUH stipule une surface loi Carrez de 47,68 m².

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La Société **COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS**, société

anonyme au capital de 262.391.274,00 €, immatriculée au RCS de PARIS, n° SIREN 382 506 079 dont le siège sis 59, Avenue Pierre Mendès-France - 75013 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité, Ayant pour Avocat Maître **Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.eklar.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille

- Au Cabinet de Maître **Thomas D'JOURNO**, 43/45 Rue Breteuil 13006 Marseille – Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@eklar.com

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le 23 juillet 2025.

Me Thomas D'JOURNO
Avocat